

La sanctification

W. Kelly

1^{re} édition février 2026 (D. A.)

N.B. Les sous-titres ont été rajoutés, ainsi que les italiques dans quelques remarques essentielles.

Table des matières

Introduction.....	1
Qu'est-ce que la sanctification ? (Jean 17:17-19).....	2
<i>Une fausse interprétation.....</i>	2
<i>Une mise à part pour Dieu.....</i>	2
La sanctification « par la vérité ».....	3
<i>La Parole du Père.....</i>	4
1) <i>Les Écritures du Nouveau Testament.....</i>	4
2) <i>La connaissance du Père par le moyen du Fils.....</i>	5
3) <i>La connaissance du Fils et de son œuvre.....</i>	5
4) <i>La lumière du Fils de Dieu éclaire toute la Parole.....</i>	6
5) <i>La connaissance de Christ et de la rédemption.....</i>	8
6) <i>La connaissance du Père dans le Fils.....</i>	8
7) <i>Une mission ouverte vers le monde entier.....</i>	10
<i>Christ à part au ciel, Objet de notre affection.....</i>	10
1) <i>La croix n'est pas une mise à part.....</i>	11
2) <i>Christ, à part au ciel.....</i>	11
3) <i>Christ, Objet du cœur et source de la vérité divine.....</i>	12
4) <i>« Afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité ».....</i>	12
Autres passages du Nouveau Testament.....	13
<i>Une mise à part dès le début comme saints ou sanctifiés.....</i>	13
<i>Autres expressions significatives.....</i>	14
1) <i>« Sagesse... et justice, et sainteté, et rédemption » (1 Cor. 1:30).....</i>	14
2) <i>« Lavés, sanctifiés, justifiés » (1 Cor. 6:11).....</i>	15
3) <i>« Élus... en sainteté de l'Esprit » (1 Pierre 1:2).....</i>	17
<i>La sanctification de l'Esprit.....</i>	19
1) <i>Une sanctification dès le début et pour toute la vie.....</i>	19
2) <i>L'importance de la sanctification de l'Esprit.....</i>	20
3) <i>Conséquences pour les âmes de l'oubli de cette vérité.....</i>	21
4) <i>La sanctification pour l'obéissance de Jésus Christ.....</i>	22
a) <i>Pour l'obéissance.....</i>	22
b) <i>L'obéissance de Jésus Christ.....</i>	22
<i>Conclusion.....</i>	24
La sanctification pratique.....	25
<i>« Poursuivez... la sainteté » (Héb. 12:14).....</i>	25
<i>« La volonté de Dieu, votre sainteté » (1 Thess. 4:3).....</i>	26
<i>Actes 20:32 et 26:18 – traduction erronée.....</i>	26
Conclusion.....	29
Annexe : Fausse interprétation de 1 Pierre 1:2.....	31

La sanctification

Introduction

« Sanctifie-les par la vérité : ta parole est la vérité. Comme tu m'as envoyé dans le monde, moi aussi je les ai envoyés dans le monde. Et moi, je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité. » (Jean 17:17-19)

Je me propose de traiter avec une certaine liberté la grande vérité de la sanctification, la sanctification chrétienne. Je ne me limiterai pas aux versets qui introduisent ce terme dans le passage que nous venons de lire, mais en les reliant à d'autres passages de la Parole de Dieu qui exposent la même grande vérité, soit telle que le Seigneur l'introduit ici, soit telle qu'elle est appliquée en pratique dans les détails.

Il est évident pour quiconque pèse ses paroles qu'il y a un sens très particulier dans la manière dont notre Seigneur emploie ce terme. Ce que j'espère montrer convaincra peut-être certains (qui ne l'avaient peut-être pas perçu auparavant) du danger de ne considérer qu'un seul aspect d'une vérité, aussi précieuse soit-elle. Nous verrons également, j'en suis sûr, que le sujet est ici dans la Parole de Dieu plus large et profond que partout ailleurs. Cela ne déprécie en rien ce que beaucoup d'enfants de Dieu ont pu percevoir. Nous devrions nous en réjouir, en particulier ceux d'entre nous qui découvrent qu'il y a beaucoup plus à apprendre qu'ils ne l'avaient imaginé. Pourquoi nous étonner de découvrir que l'Esprit de Dieu est infiniment plus riche que le nôtre ? Nous devrions plutôt nous y attendre. Et nous devrions apporter constamment notre petite mesure de compréhension de la vérité de Dieu. Et nous devrions le faire avec l'assurance confiante que nous découvrirons qu'il y a encore beaucoup plus de choses qui nous ont échappé, même là où nous avons réellement saisi une vérité.

Je ne vais pas m'attarder ici sur ce qui est erroné. Il existe actuellement dans la chrétienté des points de vue qui s'écartent considérablement de la vérité sur ce sujet. Mon objectif actuel n'est pas de traiter en détail ce que je considère comme infondé, mais plutôt de m'atteler à la tâche plus réjouissante de rechercher avec simplicité la pure vérité, et ainsi de démontrer combien la Parole de Dieu recèle, avec la plus grande évidence, des éléments d'une importance capitale, éléments que l'on ne trouve jamais dans les appréciations humaines.

Qu'est-ce que la sanctification ? (Jean 17:17-19)

Une fausse interprétation

Lorsque notre Seigneur dit : « Je me sanctifie moi-même pour eux », il me semble qu'il donne une preuve très claire et très positive, comme quoi la notion de la sanctification qui prévaut généralement parmi les enfants de Dieu est en tout cas imparfaite, et que même ceux qui perçoivent ces paroles qui viennent de lui, ne voient qu'une petite partie de la vérité.

En général, [on pense que] la sanctification est limitée à l'œuvre pratique que l'Esprit de Dieu accomplit dans l'âme de ceux qui, bien que nés de Dieu, ont beaucoup à combattre contre leur propre mal, mais trouvent la force dans sa grâce, par la connaissance de Christ. Or il est évident que cela ne peut pas s'appliquer au verset 19, et cela [même] à première vue. Il faut donc reconnaître que la sanctification doit avoir une signification différente de celle que lui donne la pensée ordinaire, et incomparablement plus large que celle à laquelle elle est habituellement confinée. « Je me sanctifie moi-même pour eux », dit notre Seigneur Jésus.

Ainsi, dès le départ, il est heureux qu'un simple enfant de Dieu trouve la preuve évidente que cela ne peut se rapporter à l'amélioration de l'humanité déchu. Il a la certitude dans son âme que le Seigneur Jésus ne fait pas ici référence à la sanctification par l'Esprit agissant sur une nature mauvaise. Il n'y avait en Lui aucun mal à dompter ou à améliorer : quel enfant de Dieu ne rejette pas une telle pensée avec horreur ?

C'est pourquoi beaucoup, par ignorance et précipitation, ont donné à la sanctification de notre Seigneur un sens très éloigné de la vérité. Ainsi certains, dans les premiers temps, supposaient que notre Seigneur l'utilisait de manière figurative pour désigner son sacrifice, voire d'autres vérités. Mais on peut facilement démontrer que c'est une totale erreur.

Une mise à part pour Dieu

Il n'y a aucune raison de s'écarter de la pensée basique qui est toujours contenue dans le mot « sanctification ». Il signifie invariablement *la mise à part pour Dieu* de ceux qui sont concernés. C'est là son sens véritable et simple, dont il n'y a pas la moindre raison de s'écarter ici. Peu importe où le mot se trouve dans les Écritures : la sanctification, lorsqu'elle est utilisée pour un homme, signifie toujours *sa mise à part pour Dieu*.

La manière dont la personne est mise à part est une autre question. Dans le système juif, nous savons que la nation elle-même était mise à part. Cela se faisait de manière extérieure, et cela était mis en œuvre par diverses ordonnances, plus particulièrement par celle de la circoncision. Mais en fait, il s'agissait d'une sanctification qui s'effectuait dans tous les détails de la vie d'un Juif. Tout le système rituel d'ordonnances et de jugements qui régissait les habitudes pratiques d'un Juif constitue la preuve, la mesure et les moyens permettant à tout son être d'être ainsi mis à part pour Dieu.

La sanctification « par la vérité »

Mais ce qui est frappant dans la révélation que notre Seigneur fait de lui-même à son Père à cette occasion, c'est qu'il existe désormais *un nouveau type de mise à part*. Parmi ceux qui étaient autrefois mis à part en tant qu'Israélites, nous avons les disciples eux-mêmes. Mais ils doivent [désormais] être mis à part d'une manière nouvelle, et le Seigneur lui-même daigne se mettre à part pour eux. Et pour lui-même, il n'avait besoin de rien.

Nous devons donc admettre que ce sont des pensées très différentes de celles qui prévalent parmi les hommes. En effet, il ne peut y avoir de preuve plus évidente de la profondeur de la consécration du chrétien à Dieu. Le fait manifeste est que notre Seigneur prie ici le Père pour que les disciples, déjà moralement séparés du peuple juif, lui-même séparé de tous les autres peuples sur la face de la terre, puissent être *sanctifiés par la vérité*. Il ne se contentait pas de les attirer vers sa Personne ici-bas. Il était sur le point de faire d'eux plus que des disciples de lui-même, lui en qui ils avaient déjà foi. Tout cela était vrai.

Et pourtant, il prie : « Sanctifie-les par la vérité. » Il ne s'agissait donc plus, dès le premier abord, d'une question en relation avec la loi. Cela devrait être incontestable [pour eux]. Les disciples devaient [de toute manière] être mis à part du peuple qui avait la loi. Les Juifs étaient peut-être un peuple saint, mais les disciples devaient être sanctifiés non seulement par rapport aux hommes, mais aussi par rapport à Israël – par rapport à tout ce qu'ils avaient été eux-mêmes. Mais ils devaient [aussi] être mis à part d'une manière tout à fait nouvelle. La loi qui séparait la pratique d'Israël de celle des païens n'est pas la règle de la vie chrétienne.

Mais ce n'est pas tout. En accomplissant cette mise à part ou sanctification des disciples, le Seigneur Jésus montre qu'il doit y contribuer personnellement et que, pour cela, il doit se mettre lui-même à part. « Je me sanctifie moi-même pour eux », dit-il, « afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité ».

La Parole du Père

1) Les Écritures du Nouveau Testament

La première chose sur laquelle j'aimerais attirer l'attention ici, c'est le moyen utilisé [pour opérer cette sanctification]. Les disciples devaient être sanctifiés, comme il le dit, « par la [ou ta] vérité ». Le Seigneur explique alors ce qu'il entend par la vérité du Père. « Ta parole [la parole du Père] est la vérité. »

Il ne fait aucun doute que l'on trouve, de manière plus directe, la Parole du Père à partir du moment où, dans les Saintes Écritures, son nom de Père est clairement révélé. C'est dans le Nouveau Testament, comme nous le savons tous, que le nom du Père a été ainsi déclaré. Dès le début, comme dans l'Évangile de Matthieu, nous voyons notre Seigneur Jésus déclarer très soigneusement ce nom [5:16,45,48 ; 6:1,8,15,26 ; 7:21 ; 10:20,29,33 ; 11:25...]. Mais nous savons aussi que les disciples n'avaient pas encore compris sa réelle puissance. Cela ne pouvait pas être le cas dans la période de transition que traversaient les disciples avec le Seigneur.

Tout au long de son ministère, et avec une clarté croissante vers la fin, Le Seigneur laissait entendre qu'un immense changement était imminent. Dans le chapitre que nous avons lu (Jean 17), il parle de ce qui se rapporte quelque peu à ce que nous avons remarqué jusqu'à présent : « Et je leur [aux disciples] ai fait connaître [ou déclaré] ton nom, et je le leur ferai connaître [ou déclarerai] » [v.26]. Il l'avait déjà fait tout au long de sa vie, mais cela ne s'arrêterait pas là, bien au contraire. Il le leur déclarerait avec plus de plénitude encore par la suite. Il y avait beaucoup de choses qu'il devait [encore leur] communiquer, mais que leur [propre] état empêchait. Ils ne pouvaient pas alors les supporter. Quand l'Esprit de vérité serait venu, il les conduirait dans toute la vérité [16:13].

C'est donc plus particulièrement dans les Écritures du Nouveau Testament que le nom du Père est révélé et porté à la connaissance [des saints], le Seigneur Jésus le déclarant, soit en personne, soit par le Saint Esprit [plus tard] envoyé du ciel. C'est donc la Parole du Père qui nous est donnée de la manière la plus manifeste et la plus immédiate dans ces Écritures. Et quel changement puissant, mes frères, que celui-ci ! Celui qui demeure à toujours, comme il l'a toujours été, Dieu, le seul vrai Dieu, lui qui s'était révélé aux fils d'Israël sous le nom de Jéhovah, et même, avant leurs parents immédiats, à ceux qu'on appelle « les pères » (Abraham, Isaac et Jacob) sous le nom de Tout-Puissant, Celui-là se fait maintenant connaître sous le nom intime et dans la relation intime de *Père*.

2) La connaissance du Père par le moyen du Fils

Mais nous devons nous rappeler qu'il y a plus que cela. Car il ne s'agit pas seulement d'une proximité d'amour, mais *c'était comme le Fils connaissant Dieu le Père*. C'est-à-dire que c'était comme ce qu'il est en vérité – de la manière la plus profonde et la plus complète, manière selon laquelle lui seul était capable de connaître le Père de toute éternité. Celui qui connaissait le Père de toute éternité, le Fils unique, était descendu sur la terre, était devenu homme ; et bien que né de femme, il était toujours le Fils. Dans cette condition [humaine et divine], il marchait en communion ininterrompue avec le Père. Tout cela était vraiment nouveau, et les disciples ont été autorisés à voir et à connaître le fruit de cette sainte communion.

Mais maintenant, le Seigneur leur en dit davantage. La merveilleuse vérité est révélée plus clairement. Par l'œuvre qu'il accomplirait pour eux et qu'en esprit il voit déjà achevée, le Seigneur Jésus les amènerait, comme nul autre ne le pourrait, à jouir de la manière la plus réelle et la plus profonde de cette même relation. Il les amènerait, même pendant leur passage dans ce monde, à connaître le Père comme nul autre ne l'avait jamais connu dans ce monde, sauf lui-même, le Fils.

Je concède qu'il y a dans la connaissance du Père par le Fils quelque chose d'ineffable et qui dépasse entièrement la créature. Mais nous devons [aussi] nous souvenir, frères, que notre connaissance du Père est, dans un certain sens, au-dessus de la simple connaissance de la créature. Non pas, bien sûr, que nous cesserions jamais d'être des créatures, même dans l'état glorifié, mais nous entrons maintenant dans une sphère entièrement nouvelle en tant que participants de la nature divine, et le Saint Esprit nous est donné pour que nous puissions en jouir en puissance et en témoigner à d'autres.

Nous sommes maintenant clairement et consciemment présentés comme les enfants de Dieu, étant nés de Dieu. De plus, le Seigneur Jésus, ayant clos toute la condition de la race humaine en tant que telle sur la croix, et étant entré dans la condition nouvelle et définitive de l'Homme selon les conseils de Dieu en sa présence dans les cieux, le temps est venu pour que le nom et la vérité du Père soient connus, par le Saint Esprit, alors que cela était impossible auparavant ou autrement.

3) La connaissance du Fils et de son œuvre

C'est donc en vue de tout cela que notre Seigneur prie pour que les disciples soient sanctifiés par la Parole du Père, par sa vérité. Et en effet, la connaissance de Christ a des conséquences infiniment plus grandes que celles que j'ai déjà mentionnées. Non seulement nous sommes désormais

capables, par le Saint Esprit qui habite en nous, de comprendre sa pensée, mais il est dit que nous « avons la pensée de Christ » [1 Cor. 2:16]. Ce n'est pas seulement que ce qui n'était pas révélé autrefois l'est maintenant, et que nous y entrons, comme le prouve le même chapitre auquel j'ai fait référence (1 Cor. 2). Mais, plus encore, toute l'Écriture est manifestement transfigurée pour nous, si l'on peut dire, par la connaissance du Fils de Dieu ainsi révélée.

4) La lumière du Fils de Dieu éclaire toute la Parole

Ainsi, si nous prenons les ordonnances légales, il n'y en a pas une seule qui ne soit désormais remplie d'une lumière nouvelle et céleste. Ce n'est donc pas comme si la Parole du Père était nécessairement limitée aux révélations complètes que nous avons dans le Nouveau Testament, mais la lumière du Fils de Dieu se reflète dans chaque partie des Écritures. Le passage même qui est compris d'une certaine manière par un Juif, transmet au chrétien, d'une autre manière, des enseignements tout à fait distincts et infiniment plus profonds. Ce n'est pas une fantaisie de notre part, ni une interprétation obscure des Écritures, mais un effet de la plénitude de celles-ci à la lumière de Christ.

Prenons l'exemple d'un juif pieux lisant la loi, les Psaumes ou les Prophètes avant la venue du Seigneur Jésus. Ce qu'il voyait était tout à fait vrai et avait son importance selon l'objectif pour lequel cela avait été littéralement donné. Mais combien cela est immensément enrichi, élargi et approfondi, lorsque l'on voit le lien avec Christ tel que nous le connaissons ! Ainsi, la révélation du Seigneur Jésus, et cela en tant que Celui qui a déclaré le Père aux disciples, affecte chaque partie de la Parole de Dieu. Ce qui, dans son application première, n'est qu'une institution de la loi, cette révélation du Seigneur en fait un témoignage de la vérité de l'évangile, de la grâce divine et des choses célestes.

L'exemple du grand jour des expiations

Prenons par exemple le grand jour des expiations. Un Juif qui lit Lévitique 16 a à l'esprit certaines institutions importantes de la loi : le souverain sacrificateur, le taureau, les boucs, l'application du sang à l'intérieur et à l'extérieur, et la confession des péchés sur l'azazel envoyé au désert. Tout cela est devant lui ; mais pour nous, quelle différence ! Ce n'est pas que nous en niions ou méprisons une partie quelconque. Ce n'est pas que la vérité plus complète, la Parole du Père (pour l'appliquer à ce sujet), soit telle que l'on perde un atome de ce que voyait un Juif. Mais le Juif n'avait pas la moindre idée de ce que nous sommes autorisés à connaître dans la communion avec Christ en considérant les choses invisibles et célestes. Nous voyons bien le grand Souverain sacrificateur entrer dans le lieu très saint, mais nous en

avons une application tout à fait différente. Nous voyons notre Seigneur Jésus Christ y entrer, et non pas seul : nous voyons d'autres personnes y entrer *en* lui.

Pas un mot n'est donné dans ce chapitre au sujet cette identification [de Christ avec les siens]. C'est un mystère, et ce mystère n'était pas révélé à l'époque. Or maintenant, il est révélé. Il ne s'agit pas seulement des fils d'Aaron et du fait que nous en ressentons la force en nous d'une manière nouvelle. Christ n'est pas seulement connu comme une Personne unique, pour ainsi dire, mais comme un Être complexe. Le Nouveau Testament nous montre qu'il nous constitue comme une partie de Lui-même : nous sommes « membres de son corps, – de sa chair et de ses os » [Éph. 5:30]. Ainsi, en celui qui entre dans le lieu très saint, nous nous voyons nous-mêmes amenés dans la présence de Dieu. Nous ne sommes pas comme le peuple qui se tenait dehors, attendant la réapparition du souverain sacrificateur, alors que le témoignage conscient de leur acceptation leur était communiqué. Quant à nous, nous avons droit à une connaissance incomparablement plus profonde de ce sacrifice, car Christ est entré [avec nous] au-delà du voile, et nous n'attendons pas que le témoignage en soit publié à l'extérieur. C'est ce qui est sous les yeux de Dieu dans les cieux qui nous appartient, et non pas simplement cette mesure d'acceptation que le peuple formait en voyant sortir le grand sacrificateur. Cela découle du fait infiniment plus glorieux que Dieu voit le sang [la mort de Christ] et ce grand Souverain sacrificateur qui présente son sang devant lui. En bref, ce en quoi nous sommes amenés n'est pas la mesure du réconfort ou du jugement formé par un esprit pieux, même si l'Esprit de Dieu y œuvre. Ce sur quoi nous nous appuyons, c'est ce que Dieu le Père voit dans le Fils et dans son œuvre, et ce dont témoigne, en conséquence, le Saint Esprit.

Ainsi, pour nous, tout est changé. C'est pourquoi nous connaissons la grande force de cette parole que, je suppose, aucun Juif ne connaîtra jamais comme le chrétien : « la justice de Dieu ». La manière dont Israël la fera connaître, plus particulièrement, sera plutôt sous la forme « la justice de Jéhovah ». Mais nous, nous voyons « la justice de Dieu » en tant que telle, entrant dans notre mesure dans ce que les profondeurs de sa nature morale ont trouvé – tout ce qui lui convient, complètement glorifié dans le Seigneur Jésus par son œuvre. Et en conséquence Dieu, selon ses conseils, nous traite de manière appropriée, car nous sommes devenus « justice de Dieu » en Christ [2 Cor. 5:21].

Cela peut illustrer la manière dont la vérité du Père, la Parole du Père, est l'instrument qui nous met à part pour Dieu le Père, comme le dit directement le Nouveau Testament, mais sans s'y limiter, comme nous venons de le voir.

5) La connaissance de Christ et de la rédemption

Ce que je tiens encore plus à montrer, qui pourrait facilement être négligé, c'est le changement complet que *la connaissance de Christ* a ainsi révélé sur la base de la rédemption déjà accomplie – connaissance acquise par le Saint Esprit envoyé pour nous faire jouir maintenant de tous les fruits de la rédemption, par la foi. C'est un changement qui affecte notre appréciation, notre jouissance et notre application de toute la Parole de Dieu.

En bref, le résultat de Christ révélé tel que nous le connaissons est que nous voyons les Écritures d'une manière générale comme nous ne les avons jamais vues auparavant. Beaucoup d'entre nous ont dit et beaucoup d'autres ont ressenti sans le dire, qu'une telle connaissance du Seigneur Jésus fait de la Bible un livre nouveau, même si nous étions déjà chrétiens auparavant. Je suis parfaitement convaincu que beaucoup de ceux qui sont présents ici savent de quoi il s'agit. Je fais appel à ce qu'ils ont ressenti dans leur âme. Au lieu des questions, des angoisses, des pensées non résolues qu'ils avaient, du flou avec lequel ils abordaient la vérité de Dieu et leur propre relation avec Dieu, ils ont maintenant tout compris en vertu de la grâce de Dieu, autant que nous pouvons parler de quelque chose comme étant complet. Mais en vérité, nous pouvons le faire, car Dieu notre Père atteste absolument, à notre sujet, que nous le connaissons. Il parle même des plus jeunes d'entre nous, les petits enfants, qui ont reçu l'onction de la part du Saint, et qui savent toutes choses [1 Jean 2:20]. Comment le Père pourrait-il parler ainsi des plus petits de sa famille ? – Il leur a donné Christ, et le Saint Esprit.

Oui, nous sommes sanctifiés par la vérité, et la Parole du Père est la vérité. Immense changement ! Et c'est cela qui a provoqué un tel changement. Le chrétien est sorti de l'ancienne façon restreinte de considérer la Parole de Dieu. Nous savons maintenant ce que signifie ne plus être à moitié Juif et à moitié chrétien. Sa grâce infinie, par l'évangile, nous a amenés à apprécier Christ, à embrasser toute la révélation de Christ. De Genèse 1 à la fin d'Apocalypse 22, elle nous a amenés à voir que, quelle qu'ait pu en être l'application littérale, elle est maintenant absorbée et inondée dans la lumière de Celui qui occupe la pensée de l'Esprit.

6) La connaissance du Père dans le Fils

Toute l'Écriture est donc notre héritage, et rien de moins. Seulement, nous avons besoin de connaître le Père dans le Fils pour pouvoir la lire de la bonne manière. On ne pourra en aucun cas m'accuser de faire des raccourcis. Une telle vision n'admet pas non plus, même en apparence, de confiner le chrétien à ce que les Juifs avaient comme règle de mort (la loi) et que certains voudraient nous persuader de considérer comme notre règle de vie. Je

pense plutôt que ce sont ceux qui plaident en faveur de la loi qui sont le plus susceptibles d'être accusés de cela.

Non, mes chers amis, n'abandonnons pas ce que notre Sauveur nous présente dans son infinité, [en le remplaçant] par la loi qui confinait le Juif orgueilleux dans la condamnation. Si nous avons été des Juifs [croyants], nous aurions laissé derrière nous ce genre de sanctification [légale]. Les disciples n'étaient pas seulement des Juifs, mais des Juifs croyants. Et pourtant, ils avaient besoin d'être sanctifiés par la vérité (ils ne l'étaient pas encore).

La sanctification n'était donc pas la conversion (car ils étaient convertis), mais la puissance séparatrice de la Parole du Père, laquelle ils étaient sur le point de démontrer [dans leurs propres personnes]. Et le changement puissant s'opéra en eux. Comment s'opéra-t-il ? Qu'a dit le Seigneur ? – « Sanctifie-les par la vérité. » Il ne fait aucun doute que, en ce qui concerne la Parole écrite, *ce qui a opéré cela c'est le nouveau développement de la vérité divine où le nom du Père, tel qu'il est révélé dans et par le Fils, en était la force caractéristique distinctive.*

En bref, le moyen instrumental était le Nouveau Testament. Mais loin d'enlever quoi que ce soit à l'Ancien Testament, c'est le meilleur moyen de faire véritablement nôtre l'Ancien Testament. C'est ainsi qu'il peut vraiment être compris. En connaissant le Père, nous sondons la Parole de Dieu et en apprécions chaque partie. Il n'y a donc rien de perdu. Ce n'est pas en nous imaginant être Juifs que nous obtiendrons la vérité ou que nous serons sanctifiés. Au contraire, c'est justement du milieu de tout ce qui était juif que furent tirés ceux qui étaient de Juifs véridiques. Or il s'agit maintenant d'un homme nouveau en Christ.

Ainsi, nous pouvons clairement voir le fondement général sur lequel le Seigneur s'appuie, et [discerner] quelque chose de ce changement important qui allait être apporté par la puissance de l'Esprit de Dieu. « Sanctifie-les par la vérité : ta parole est la vérité. » Il faut se rappeler que les disciples n'étaient pas encore chrétiens. Cette sanctification dont il est question ici consiste donc en réalité à *les mettre à part en tant que chrétiens.*

Il ne s'agit pas de la communication de la vie, qui n'est pas sanctifiante. D'autre part, cela ne fait pas simplement référence au travail pratique qui se déroule jour après jour dans le cœur de l'enfant de Dieu. Cela est vrai et important également, et il existe des passages bibliques qui en parlent exclusivement sous cet angle, comme 1 Thessaloniens 4:3,4 ; 5:23 ou Hébreux 12:14. Mais il existe une sanctification ou une mise à part, envers Dieu le Père, d'un genre plus général et plus fondamental. C'est à cela (je crois) que le Seigneur Jésus fait référence, dans ce nouveau caractère et cette nou-

velle puissance chrétiens des disciples qui entouraient alors le Seigneur Jésus – sans exclure évidemment le travail pratique de mise à part progressive qui se déroule ensuite tout au long [de la vie].

Les disciples étaient encore liés à l'ancien état de choses, ayant été juifs jusqu'à ce moment-là. Mais le moment était venu où ils devaient être sortis de leur judaïsme. Le Seigneur Jésus semble avoir cela à l'esprit.

7) Une mission ouverte vers le monde entier

Mais ce n'est pas tout. Il ne se contente pas de dire : « Sanctifie-les par la vérité » [v.17] – la vérité du Père,¹ plus particulièrement et plus directement dans les Écritures chrétiennes communément appelées le Nouveau Testament. Mais il ajoute : « Comme tu m'as envoyé dans le monde, moi aussi je les ai envoyés dans le monde » [v.18].

Il n'était plus question désormais de la terre de Judée. Le monde s'ouvrait à eux. Ainsi, si d'un côté il y avait l'intimité de la séparation pour le Père, d'un autre côté il y avait l'universalité de la mission. Bien que le Seigneur Jésus ait eu une mission auprès des brebis perdues de la maison d'Israël, ce n'est pas ainsi qu'il est considéré dans l'Évangile de Jean. Il y a en jeu, ici, quelque chose de plus profond. Le fait est que, tout au long de cet Évangile, les hommes sont considérés comme totalement éloignés de Dieu et comme faisant partie d'un vaste système opposé au Père. Tous sont considérés comme irrémédiablement mauvais et ennemis. Et comme le Père l'avait envoyé dans le monde, lui aussi, il les envoyait dans le monde.

Christ à part au ciel, Objet de notre affection

Mais afin d'accomplir encore davantage cette œuvre de mise à part pour le Père, le Seigneur ajoute une autre vérité très importante : « Et moi, je me sanctifie [ou me mets à part] moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité » [v.19]. Autrement dit, la Parole du Père (aussi bénie soit-elle, et aussi transformatrice soit-elle pour nous) ne suffit pas. Nous avons besoin d'un Objet personnel auquel attacher notre affection. Quel autre Objet ce pourrait être sinon le Seigneur Jésus lui-même ? Mais ce n'est pas le Seigneur Jésus sur la terre. Les Juifs auront la révélation bénie du Seigneur ici-bas. Je ne précise pas ici pour combien de temps ni jusqu'où, mais ils auront assurément celui qui leur a été promis et qui se fera connaître à eux ici-bas. Ses pieds, comme nous le savons, se poseront sur

¹ Le *Texte Reçu* dit d'ailleurs « Sanctifie-les par ta vérité ». C'est ce que donnent quelques manuscrits, mais pas les plus anciens : Λ^2 (*Codex Sinaiticus*, correction n° 2, VII^e siècle, alors que l'original est du IV^e siècle), C^3 (*Codex Ephraemi*, IX^e siècle, alors que l'original est du V^e siècle) (ndt)

la montagne des Oliviers. Mais ce n'est pas là ni ainsi que nous le connaissons. Comment alors [le connaissons-nous] ? – Au ciel. Tel qu'il est maintenant en présence du Père.

1) La croix n'est pas une mise à part

C'est dans ce sens qu'il se sanctifie lui-même. Ce n'est pas comme victime sur la croix. Là, à la croix, Dieu l'a fait péché, au lieu qu'il se sanctifie lui-même. Là, il était le Substitut abandonné de Dieu, chose que nous qui croyons ne connaissons jamais. Non pas que Jésus, même lorsqu'il a été fait péché, ait été tant soit peu moins l'objet de la satisfaction infinie du cœur de Dieu le Père. Dans ce jugement très solennel, il était même moralement l'objet d'une satisfaction plus profonde, oui, la plus profonde, pour le Père.

Mais il était néanmoins tout à fait vrai et réel qu'il a été fait péché sur la croix. En ce sens, il s'est identifié complètement et sans réserve avec toutes les conséquences de notre mal, il a souffert en conséquence, de la main de Dieu, à cause de tout le mal que nous avons commis, et il est venu glorifier Dieu en cela. La croix n'était certainement pas une simple apparence, mais une réalité, quelle que soit l'apparence vaine du monde dans lequel elle s'est tenue. Affaiblissez la réalité de la souffrance de Christ, et la réalité de votre rédemption disparaît. Affaiblissez la réalité de sa souffrance, et la réalité de la glorification de Dieu en elle disparaîtra. – Que Dieu soit glorifié en la croix est beaucoup plus important que votre salut ou le mien. – Frères, tout a été accompli là-bas et réglé pour toujours. Tout le mal a été porté par lui, qui a été jugé pour cela. Il n'y avait rien de trop odieux que Jésus n'ait souffert pour cela ; il n'y avait aucun péché trop sombre qu'il n'ait lavé par son précieux sang. La conséquence est que c'est là, et là seul, que Dieu lui-même peut se reposer avec satisfaction lorsqu'il regarde un pécheur, ou qu'une âme pécheresse peut trouver le repos dont sa conscience éveillée a besoin.

2) Christ, à part au ciel

Mais cela est tout à fait différent du fait que notre Seigneur se soit lui-même mis à part ou se soit sanctifié pour nos péchés « afin qu'ils soient sanctifiés par la vérité ». C'est le Seigneur Jésus qui entre lui-même pour l'homme en un lieu entièrement nouveau, un lieu essentiel, afin qu'il y ait des chrétiens en action et en vérité. Car l'essence d'un chrétien c'est que, bien qu'étant sur terre, il est céleste. Et comment pourrait-il avoir ce caractère céleste, si ce n'est par la révélation d'un Homme céleste, qui est sa vie ? [cf Éph. 2:5-6] Et qui est ou pourrait être cet homme céleste, sinon l'Homme Christ Jésus, qui, après avoir ôté le péché par le sacrifice de lui-même, prend cette nouvelle place là-haut, chef d'une nouvelle famille, vérité qui

nous est ainsi révélée par le Saint Esprit envoyé du ciel [Héb. 7:27 ; 9:12 ; 2:11] ?

Telle est donc la force des paroles ajoutées par notre Seigneur. Au lieu de nous donner seulement la plénitude de la vérité dans la Parole du Père (plus particulièrement dans le Nouveau Testament, mais et en même temps dans tout l'Ancien Testament – de manière à nous donner distinctement et positivement un moyen de connaître le Père dans chaque partie de l'Écriture), il se donne lui-même comme un Objet personnel devant nous, afin que nous puissions ainsi posséder la vérité. En plus d'avoir ainsi la parole particulière du Père, nous avons ainsi un Objet qui attire notre cœur. Nous en avons besoin pour ne pas nous perdre dans l'abondance des révélations de Dieu.

3) Christ, Objet du cœur et source de la vérité divine

C'est donc Celui qui peut revendiquer toute notre affection, qui peut nous détacher [de toutes les choses d'ici-bas] par la révélation de lui-même, le plus digne de tous les objets, un Objet digne de Dieu le Père, et assurément de nous aussi, enfants, qui nous réjouissons en ce dont lui se réjouit.

Et ce n'est nul autre que Christ, mais c'est Christ après que tout le mal ait été jugé, après que tout le bien ait été gagné, après que l'amour n'ait plus rien à faire, et après que la justice n'ait plus d'autre tâche que de nous bénir. C'est ce que Dieu peut maintenant faire en tant que Père, et c'est ce qu'il fait maintenant sur la base du sacrifice infini du Seigneur Jésus. Mais c'est ce qu'il révèle maintenant, par le Seigneur Jésus, dans sa présence, et par le Saint Esprit envoyé pour nous le faire connaître. C'est pourquoi le fait que notre Seigneur ait pris place à la droite de Dieu n'est pas un simple fait dans le christianisme, un incident aussi grand et glorieux soit-il, mais stérile en fruits. Loin de là : le fait qu'il se mette ainsi à part, étant à la droite de Dieu, c'est une source de la vérité divine, oui, la racine de notre bénédiction distinctive. Il est là, l'Homme modèle selon lequel l'Esprit nous forme par la vérité. Il est donc essentiel qu'il soit, de manière appropriée et complète, le moyen de cette merveilleuse manifestation de vérité et d'amour que Dieu souhaite voir reproduite chez ceux qui sont à Christ ici-bas.

4) « Afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité »

C'est là le sens profond de ces paroles : « Je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité. » En effet nous avons besoin de la Parole du Père, mais nous avons aussi besoin de la Personne ainsi mise à part dans le ciel, et dans cet ordre. Car la vérité du Père qui est révélée dans le Nouveau Testament précède invariablement notre pleine appréciation du Seigneur Jésus à sa droite, qui se sanctifie ainsi lui-même afin que nous soyons sanctifiés par la vérité.

Mais alors, (faut-il le dire ?) lorsque nous avons contemplé le Seigneur Jésus là-haut et que nous apprécions l'importance capitale de l'avoir comme Objet devant nos âmes, entièrement en dehors du monde (selon que le Saint Esprit nous porte et nous façonne pendant notre séjour ici-bas), la vérité devient partout plus personnelle et plus puissante. Ce n'est pas que la vérité ne réside pas dans la Parole, mais elle est ainsi appliquée avec une bénédiction accrue lorsqu'il ajoute « Je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité ». Nous constatons ainsi que, commençant par la vérité, si nous nous élevons pour contempler la place personnelle du Seigneur, la vérité ne fait que recevoir de plus en plus de puissance.

Autres passages du Nouveau Testament

Une mise à part dès le début comme saints ou sanctifiés

En nous tournant maintenant vers certains des principaux passages du Nouveau Testament qui traitent de la sanctification, nous trouverons sans doute de nouveaux développements, mais tous confirment la même grande vérité, quelle que soit l'application particulière à laquelle ils se réfèrent. Presque toutes les épîtres en fournissent la preuve. « À tous les bien-aimés de Dieu qui sont à Rome, *saints*² appelés » [Rom. 1:7] ; « aux *sanctifiés*¹¹ dans le christ Jésus Christ », saints appelés, à Corinthe [1 Cor. 1:2] ; « avec tous les *saints* qui sont dans l'Achaïe tout entière » [2 Cor. 1:1] ; « aux *saints* et fidèles dans le christ Jésus, qui sont à Éphèse » [Éph. 1:1] ; « à tous les *saints* dans le christ Jésus qui sont à Philippes » [Phil. 1:1] ; « aux *saints* et fidèles frères en Christ qui sont à Colasses » [Col. 1:2] ; « à tous les *saints* frères » [1 Thess. 5:27], parlant de Thessalonique.

Il ne peut y avoir aucun doute à ce sujet pour un esprit simple, si ce n'est pour un esprit intelligent. Il s'agit de la description de personnes mises à part pour Dieu, et cela dès le début de son œuvre dans leur âme en tant que chrétiens. Le mot ne parle en aucun cas de leur mesure ou de leur acquisition pratique de la connaissance : il suppose qu'ils ont été mis à part pour Dieu comme ses propres enfants dans ce monde *dès le début de leur carrière, en vertu de leur appel*, mais il n'en dit pas plus.

Mais cette vérité, aussi élémentaire soit-elle, était bien trop difficile à accepter sans corruption pour la chrétienté. Je ne parle pas seulement de la grossièreté de Babylone, qui canonise ses saints des années après leur mort, et ce, seulement après que des preuves présumées de miracles aient été fournies à partir des reliques du candidat décédé. Mais même là où le

² *ἁγίοις*, *saints* (adjectif), apparenté au verbe *ἁγιάζω* (*sanctifier*). (ndt)

pape est rejeté, quoi de plus timide, quoi de plus contraire aux Écritures que la réticence de la plupart des croyants à se reconnaître mutuellement comme *saints* et à se confesser *sanctifiés* en Jésus Christ dès le début de leur confession du nom du Seigneur ? Qu'est-ce donc, sinon une fuite indigne devant la riche grâce de Dieu et la responsabilité solennelle du croyant ? Ils sont pourtant saints, et en tant que tels ils sont tenus de marcher saintement. Ne pas le reconnaître n'est pas une exubérance d'humilité, mais une incrédulité ignorante qui déshonore le Seigneur et cause une grande perte à leur âme. Il est clair, comme la lumière des Écritures l'atteste, que tous ceux qui confessaient Christ étaient appelés et traités comme des saints, et que la sanctification est considérée comme attachée à tous ceux qui portaient son nom. Ils étaient mis à part pour Dieu, et cela dès le début. (Comparez Actes 9:13 ; 20:32 ; 26:18.)

Autres expressions significatives

1) « Sagesse... et justice, et sainteté, et rédemption » (1 Cor. 1:30)

De plus, dans 1 Corinthiens 1:30, nous trouvons une autre référence, sans les citer toutes, car cela dépasserait le cadre du présent discours. Mais ici l'apôtre dit : « Or vous êtes de lui dans le christ Jésus, qui nous a été fait sagesse de la part de Dieu, et justice, et sainteté,³ et rédemption ».

Je pense que l'Esprit de Dieu utilise ici le terme « sainteté » dans un sens très large, non seulement pour nous mettre à part dès le commencement pour notre Dieu et Père, par le Seigneur Jésus, le Fils, mais également en considérant *le pouvoir de séparation comme agissant pratiquement dans nos âmes jusqu'à la fin*. C'est très général, et c'est la raison pour laquelle je le cite, car je crois que cette double application y est contenue et voulue.

La « sagesse » contraste avec la philosophie des hommes qui prévalait particulièrement chez les Grecs auxquels il écrivait. La « justice » consiste à mettre de côté tout ce qui était imparfait et à communiquer la grâce là où la cohérence morale avec Dieu faisait absolument défaut à l'homme en tant que tel. La « sainteté » ne commence pas seulement dès le premier appel, mais se poursuit tout au long [de la vie]. La « rédemption » achève l'œuvre de la grâce ; car il ne s'agit pas ici de la rédemption par le sang du Christ, mais de celle du corps, comme je le déduis de sa place qui conclut cette liste. Cela illustre à nouveau la largeur du terme « sanctification ». De même que la rédemption s'entend dans son sens le plus complet, je suppose qu'il est ainsi pour la « sainteté ».

³ ἁγιασμός, litt. : *sanctification* ou *sainteté* (selon que la formulation du français le permet), du verbe ἁγιάζω (*sanctifier*). (ndt)

2) « Lavés, sanctifiés, justifiés » (1 Cor. 6:11)

Mais lorsque nous arrivons au chapitre 6 de 1 Corinthiens, nous trouvons quelque chose d'un peu plus précis au verset 11 : « Et quelques-uns de vous, vous étiez tels ; mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés... ». Aucun théologien écrivant au XIX^e siècle n'aurait jamais songé à mettre ces mots dans un tel ordre. Ils sont donc la marque de la vérité. Et permettez-moi d'ajouter qu'aucun homme écrivant à quelque siècle que ce soit n'aurait jamais choisi la même formulation, sauf s'il est inspiré par Dieu. Mais en avons-nous tiré la leçon ? Avons-nous découvert pourquoi ces mots sont non seulement vrais, mais plus vrais dans cet ordre que dans tout autre ? – Il est certain que ce verset ne considère pas seulement la sanctification comme l'application pratique de la vérité à la conscience par l'Esprit de Dieu après avoir été justifié, ce qui est le sens général chez les protestants. Il ne confond pas non plus la sanctification avec la justification comme le font les catholiques romains.

Il est donc évident que, si l'on suppose que les paroles de l'apôtre sont le vecteur d'une vérité divine parfaitement exprimée, *la notion qui limite la sanctification au processus pratique qui se déroule dans l'âme après la justification est tout à fait erronée*. Ce n'est pas le point de vue que l'apôtre nous donne ici pour notre instruction. Cela signifie-t-il alors que *la valeur et la nécessité de ce travail pratique, de la croissance dans la sainteté, après que nous avons cru et avons été justifiés*, sont affaiblies ? Loin de là. Je reconnais son importance et le fait qu'il est à juste titre *qualifié [dans la Parole] de sanctification, comme étant notre mise à part continue pour Dieu chaque jour et dans chaque détail*. Mais je soutiens qu'il y a une vérité plus profonde que l'homme n'admet pas si facilement dans ses pensées et son jugement, et qu'il manque un élément pour donner aux chrétiens une compréhension plus complète et plus claire de leur relation avec Dieu.

Tout d'abord, n'est-il pas évident que l'apôtre Paul dit ici aux Corinthiens que (quel que soit l'aviissement dans lequel ils se trouvaient avant de connaître le Seigneur Jésus), lorsqu'ils ont reçu Christ, ils ont été lavés ? Il est très possible qu'il y ait une allusion à leur baptême comme signe extérieur de ce lavage [spirituel]. Je ne discute pas de cela, mais j'affirme que *le lavage n'est pas la même chose que la sanctification, et que la sanctification est, comme tout le monde l'admet, une chose différente de la justification*. Mais, puisque toutes ces choses expriment des éléments nécessaires du salut chrétien, ne sont-elles pas toutes justes telles que Dieu les a écrites ici ? – Il est dit ici que les croyants de Corinthe ont été « lavés », car la première action de la Parole de Dieu sur une âme coupable est de traiter son impureté, c'est-à-dire de détecter, juger et éliminer le mal qui la souille. Le « lavage » par la Parole (Éph. 5) n'est pas la sanctification, bien qu'il y soit étroi-

tement associé ; la grâce de Dieu me fait prendre ainsi conscience de ce qui est tout à fait contraire à lui-même, et elle s'en occupe.

La « sanctification » est plus positivement et exclusivement occupée du bien auquel l'âme est consacrée. Il y a un objet de séparation auquel les affections sont attachées, et pas seulement une purification de notre mal naturel. Évidemment, bien que nous puissions faire la distinction entre le lavage et la sanctification, en réalité, ils ne peuvent être séparés dans l'âme de celui qui est soumis à la puissance vivifiante de Dieu.^{4 5} Mais Dieu est sage dans l'ordre dans lequel il place ses pensées et ses paroles.

Le lavage, je le répète, est l'application de la Parole de Dieu à la conscience par le Saint Esprit. Christ, ainsi reçu dans la vérité, permet au pécheur de détecter et de juger son mal devant Dieu. Il est né de Dieu, et l'effet de la nouvelle naissance est qu'il ressent ce qu'il est lui-même. En somme, il y a repentance. Mais la sanctification va plus loin par la révélation de Christ, l'Objet de l'âme qui conquiert et attire le cœur à Lui. Il est donc évident que le lavage suppose davantage l'élimination de la souillure, et que la sanctification est plutôt l'effet de l'Objet révélé, qui commande le cœur et l'attire loin de tout le reste, mis à part pour Lui-même.

C'est ainsi que l'Esprit de Dieu présente la question. Mais il y a une troisième expression : la justification. Il est clair que la justification ici est placée après et non avant la sanctification : dans l'ordre où l'Esprit de Dieu les place, elle suit le lavage et la sanctification. Comment est-il possible de concilier cela avec la conception qui limite la doctrine de la sanctification à la sainteté pratique d'un chrétien après qu'il a été justifié ? Impossible ! Faut-il alors renoncer à la déclaration de l'apôtre comme étant incompréhensible ? Ne devons-nous pas recevoir et jouir de la vérité de Dieu à ce sujet dans nos âmes ? – Bien entendu, le mot « sanctifié » en Jean 17, par l'usage qu'en fait notre Seigneur, a un sens autre et plus large que celui que les hommes lui attribuent habituellement. Mais la manière dont l'Esprit de Dieu, par l'intermédiaire de l'apôtre, l'utilise, a une force bien différente de sa simple appli-

⁴ Ainsi, en Éphésiens 5:27, nous lisons que Christ s'est donné lui-même pour l'Église afin de la sanctifier en la purifiant par le lavage d'eau par la Parole, afin de se présenter à lui-même cette Église glorieuse, sans tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et irréprochable. La version anglaise pourrait prêter à confusion, et c'est sans doute le cas, en utilisant les termes « sanctifier et purifier ». Le nettoyage ou la purification par le lavage d'eau par la Parole est la manière selon laquelle Christ sanctifie l'Église. L'objectif ici est d'énoncer l'œuvre en elle-même, et non pas de distinguer la mise à part initiale de l'œuvre progressive qui suit.

⁵ La Version Autorisée donne « that he might sanctify and cleanse it... (afin qu'il puisse la sanctifier et la purifier) » ; la Version Révisée donne « that he might sanctify it, having cleansed it... (afin qu'il puisse la sanctifie, l'ayant purifiée) ». (ndt)

cation à la condition pratique ou à la croissance de l'âme après avoir connu le Seigneur.

3) « Élus... en sainteté de l'Esprit » (1 Pierre 1:2)

Je me référerai à un autre passage des Écritures afin de montrer qu'il ne s'agit pas là d'une pensée arbitraire, mais que l'Esprit de Dieu l'a conçue de la manière la plus distincte. Le même aspect de la vérité est révélé par un autre apôtre. En 1 Pierre 1:2, il nous est dit que les Juifs chrétiens dispersés d'Asie Mineure ont été « élus selon la préconnaissance de Dieu le Père, en sainteté³ de l'Esprit, pour l'obéissance et l'aspersion du sang de Jésus Christ ».

Il est clair que ce qui est appelé « justifié » en 1 Corinthiens 6 correspond ici à l'aspersion du sang de Jésus Christ. Si l'on s'en tenait à l'opinion courante, l'apôtre Pierre se serait exprimé en ces termes : "ces Juifs chrétiens ont été élus pour l'aspersion du sang de Jésus Christ, après quoi l'Esprit accomplit l'œuvre de sanctification dans leurs âmes." Mais il fait, en tout cas, une déclaration totalement différente. Il dit ici : « élus... en sainteté de l'Esprit, pour l'obéissance et l'aspersion du sang de Jésus Christ ». En bref, l'aspersion du sang de Jésus est censée être nécessairement en vertu de la sanctification ; car ils ont été sanctifiés par l'Esprit *afin d'être* aspergés du sang de Jésus.⁶

Dans quel sens la sanctification est-elle donc comprise ici ? Telle est la véritable question. Quelle est la pensée de l'Esprit de Dieu lorsque Paul dit « sanctifiés, justifiés » ou lorsque Pierre dit « *en (év) sainteté* de [l']Esprit pour l'obéissance et l'aspersion du sang de Jésus Christ » ? Placée avant « justifiés » en 1 Corinthiens 6 et avant l'aspersion du sang de Jésus en 1 Pierre 1:2, la « sanctification » dans ces passages doit nécessairement inclure l'œuvre du Saint Esprit *à partir du moment où l'âme est vivifiée* pour désirer Dieu, pour lever les yeux vers Jésus, se défiant d'elle-même, osant seulement espérer le bien. Peut-être l'âme ne sait-elle pas encore ce que la grâce lui a réservé, mais elle connaît suffisamment la miséricorde de Dieu pour être disposée à se soumettre à son jugement sur tout ce qu'elle a été et tout ce qu'elle a fait. C'est pourquoi elle s'attache à lui et elle est parfaitement sûre que toute bonté est en lui, confiante que sa grâce, par le Seigneur Jésus, brillera encore sur elle. Mais elle ne sait pas encore à quel point cette grâce l'a recherchée et a œuvré pour elle avant même son réveil. L'Esprit de Dieu produit le désir de faire la volonté de Dieu à tout prix, et *témoigne alors devant une telle âme de l'œuvre du Seigneur Jésus dans son efficacité infinie devant Dieu. C'est alors et ainsi qu'elle est amenée à l'aspersion du*

⁶ Voir également l'annexe.

sang de Jésus. Mais vu qu'elle était élue avant que le Saint Esprit ne commence à agir efficacement, l'Esprit a agi efficacement avant l'aspersion du sang de Jésus.

Dans le langage de Pierre, il semble évident qu'il y a une allusion aux personnages ou aux faits de l'Ancien Testament, et son langage est destiné à impressionner les Juifs croyants avec un sens vif de leur nouvelle position par rapport à l'ancienne nation. Car un Israélite pouvait difficilement éviter de se rappeler Exode 24:7-8, lorsque Moïse « prit le livre de l'alliance, et le lut aux oreilles du peuple ; et ils dirent : Tout ce que l'Éternel a dit, nous le ferons, et nous écouterons. Et Moïse prit le sang, et en fit aspersion sur le peuple, et dit : Voici le sang de l'alliance que l'Éternel a faite avec vous selon toutes ces paroles ». ⁷ Nous retrouvons ici les mêmes éléments dans leur cas : l'obéissance à la loi et l'aspersion du sang des victimes offertes en sacrifice à ce moment solennel. Mais quel contraste ! Israël s'était engagé à obéir à la loi et avait été aspergé du sang qui déclarait la mort comme punition de son infraction. Le chrétien, lui, participe à la vie de Christ, et vit dans l'obéissance, l'obéissance d'un fils, tout comme Christ en était l'expression parfaite. Et le chrétien est ainsi « aspergé » du sang de Christ, sang qui déclare [que Dieu est entièrement satisfait par l'œuvre expiatoire de Christ, et]

⁷ "La *sanctification* ou *sainteté* dont il est question ici, a pris une autre forme, beaucoup plus profonde. Le peuple élu d'Israël avait été mis à part pour l'Éternel d'une manière extérieure. Leur circoncision dans la chair le huitième jour était individuelle et obligatoire. D'autres marques particulières étaient, comme le déclare l'Épître aux Hébreux [9:10], « des ordonnances charnelles imposées jusqu'au temps du redressement ». Au contraire, le chrétien, qu'il soit juif ou grec, jouit de la sainteté de l'Esprit ; il est même né de l'Esprit (Jean 3:6,8), et telle est la sanctification intérieure, au plus haut degré. En conséquence, un tel chrétien est *saint* de par la première action vitale spirituelle de Dieu dans son âme. C'est ainsi que Ananias [Actes 9], instruit par le Seigneur, est allé vers Saul qui venait tout juste d'être converti, et l'a tout de suite abordé en disant « Saul, frère », avant même qu'il soit baptisé, ce qui a eu lieu immédiatement après. Il en est de même, dans le fond, pour tous ceux qui sont engendrés par la Parole de la vérité [Jacq. 1:18]. L'activité de l'Esprit est immédiate et persistante, et elle est le fondement de la sainteté pratique qui s'ensuit, celle-ci n'étant que partielle et relative ; tandis que ce que l'apôtre introduit ici est un principe absolu, infaillible et personnel... La sanctification pratique est un devoir constant et capital pour tout chrétien. Toute la Bible insiste là-dessus, spécialement les v.15 et 16 de notre chapitre. Mais au v.2 il s'agit d'une sanctification de principe, c'est-à-dire par le moyen de la vie donnée par grâce, et non dans la marche qui la manifeste... Interpréter ici [1:2] la sainteté (ou sanctification) de l'Esprit comme une sanctification dans la marche, ne ferait que disloquer la phrase, et insinuer une erreur destructrice de la vérité, et même destructrice de la vérité fondamentale de l'Évangile." (*Les Épîtres de Pierre*, W. Kelly, p.8, 9-10).

que lui-même, comme chrétien, est parfaitement purifié de ses péchés devant Dieu.⁸

La sanctification de l'Esprit

1) Une sanctification dès le début et pour toute la vie

Cette œuvre efficace du Saint Esprit, du début à la fin, est donc appelée dans les Écritures la « sainteté [ou sanctification] de l'Esprit ». Elle englobe toute la mise à part de l'âme pour Dieu au commencement. La vivification considère l'âme comme morte dans ses fautes et dans ses péchés. Une nouvelle vie lui est donnée par Dieu, mais l'effet de la vie divine est que le cœur se tourne vers le Dieu qui la donne. La sanctification suppose toujours d'être attiré vers Celui qui confère ainsi ses affections et sa bénédiction. La profondeur et la plénitude de la bénédiction peuvent encore être imparfaitement connues, mais néanmoins, on croit en Celui qui seul peut bénir. Ce n'est peut-être que la conviction qu'il y a assez de pain dans la maison du Père, avec l'assurance du bonheur si seulement on pouvait y arriver. L'âme est tout à fait sûre que la miséricorde est là, même si elle ne s'attend pas encore à être plus qu'une mercenaire⁹ [Luc 15:19]. Pourtant, la confiance du cœur repose sur l'amour qui est là, si seulement on pouvait y arriver. Et c'est ainsi que l'âme se met en route. Voici une âme vivifiée.

Sans l'Esprit, il n'y aurait pas eu ce revirement du cœur du fils prodigue vers le Père, ni cette réelle prise de conscience et confession d'avoir péché contre le ciel et à ses yeux. Cette action de l'Esprit a été immédiate et vitale. À partir du moment où le jugement de soi a été produit et où les affections du cœur se sont tournées vers le père et sa maison, il y a sanctification de l'Esprit. Ce n'est que lorsqu'il rencontre le père et apprend la mise à mort du veau gras avec l'anneau, les chaussures et la meilleure robe – ce n'est qu'alors qu'il est doctrinalement ce qu'on peut appeler « justifié ». La justification est l'application par la foi de l'œuvre du Seigneur Jésus Christ à la personne qui est déjà, au sens véritable des Écritures, sanctifiée par l'Esprit [cf 1 Cor. 6:11].

Bien entendu, la sainteté *pratique* suit principalement la justification. Je n'ai pas la moindre objection à cette conception. Je ne cherche nullement à

⁸ "L'apôtre met ce ministère de condamnation légale pour le pécheur en contraste avec le chrétien sanctifié par l'Esprit dès son point de départ pour obéir comme Christ a obéi dans un amour filial, avec l'ajout immensément béni de l'aspersion de son sang qui purifie de tout péché, *au lieu qu'on soit sous la menace d'une mort inéluctable si nous faillissons.*" (*Les Épîtres de Pierre*, W. Kelly, p.12). (ndt)

⁹ ou serviteur salarié (ndt)

soulever la moindre question ni à attaquer qui que ce soit sur ce sujet. C'est une vérité importante en soi que *l'œuvre progressive de la sainteté* se poursuive après notre justification.

Mais pourquoi alors la sanctification de l'Esprit *avant* la justification [1 Cor. 6:11] ? Et pourquoi les théologiens ou les prédicateurs n'en parlent-ils jamais ? Pourquoi [l'explication de cela] est-elle ainsi laissée de côté ? Ce n'est certainement pas en honorant les Écritures, ni par intelligence de la vérité de Dieu. Comment se fait-il qu'elle soit ainsi ignorée dans la chrétienté à l'heure actuelle, et même depuis dix-sept siècles avant cela ? Où pouvons-nous en trouver l'expression, traitée de manière correcte, parmi les théologiens anciens ou modernes ? Qui peut le dire ? Je ne le sais pas, et je crois aussi que personne ne le sait. Le fait est que, d'une manière absolument inexplicable, sauf pour ceux qui ont appris la défection de la chrétienté relativement à la foi, cette vérité a complètement disparu des écoles de théologie !

2) L'importance de la sanctification de l'Esprit

Que devons-nous en conclure, mes frères ? – Que c'est une grande bénédiction que de posséder les Écritures ! Car ce n'est pas une vérité obscure. Ce serait un grand préjudice pour l'âme que de l'avoir perdue. Il y a d'immenses conséquences pratiques qui résultent de la perte de vue de la sanctification de l'Esprit du point de vue où Paul et Pierre la traitent.

Je ne parle pas ici de ce qu'on pourrait appeler *la sanctification relative ou progressive*, ni de tout autre forme de croissance dans la sainteté pratique telle qu'elle est définie en théologie. Je laisse tout cela tel quel. Ces termes sont peut-être plus ou moins corrects, mais je les passe sans m'attarder sur cette question ni en débattre. Pour ma part, je crois qu'ils expriment essentiellement la vérité, et je n'ai aucune controverse avec les arminiens, les calvinistes ou quiconque d'autre à ce sujet.

Mais je dois demander à ces chrétiens et à vous-mêmes s'il n'est pas extraordinaire et significatif qu'une des vérités fondamentales pour toute âme qui craint Dieu, une des vérités les plus importantes du Nouveau Testament, *soit ainsi devenue pratiquement insignifiante pour la plupart des enfants de Dieu jusqu'à ce jour*. Si je me trompe dans cette réflexion, montrez-m'en les preuves ; car je considérerais comme très heureux que quelqu'un me montre où j'ai mal considéré cela. Mais je peux honnêtement dire qu'après avoir cherché en vain [dans les annales de la chrétienté] et les avoir attentivement examinées, je crois que ce que j'ai dit est la simple réalité – et c'est une réalité [tristement] solennelle : la sanctification de l'Esprit, dans le sens le plus important où le Nouveau Testament la présente, est une vérité totalement absente pour la plupart des chrétiens à l'heure actuelle.

3) Conséquences pour les âmes de l'oubli de cette vérité

Et quelles en sont les conséquences pratiques pour les âmes ? – Nombreuses de toute manière.

Il est évident qu'il y a ceux en qui l'Esprit de Dieu a agi mais qui sont souvent éprouvés et malheureux. Ce n'est pas la Parole du Père, mais c'est la loi qui leur est imposée comme règle, et ils sont ainsi rendus encore plus misérables. Car Dieu n'a jamais eu l'intention, par la loi, de rendre heureux un homme pécheur. « C'est par la loi que vient la connaissance du péché. » Comment pourrait-elle faire autre chose pour un enfant d'Adam que l'asservir, le condamner et le « tuer » ? [2 Cor. 3:7-9 ; Rom. 7:11] De plus, la loi, de même qu'elle ne donne pas de pouvoir, ne révèle jamais non plus d'objet [pour le cœur]. La loi a une utilité très importante, mais son utilité est de convaincre l'âme d'être coupable. Comme l'apôtre l'enseigne expressément, « la loi est bonne, si quelqu'un en use légitimement, sachant ceci, que la loi n'est pas pour le juste, mais pour les iniques et les insubordonnés, pour les impies et les pécheurs, pour les gens sans piété et les profanes » [1 Tim. 1:8-9]. Elle est la puissance du péché [1 Cor. 15:56] et non de la sainteté, l'exact contraire d'un pouvoir sanctifiant. – Or la grâce du Père nous révèle [son Fils,] l'Objet le plus béni qu'il possède, et sa Parole fait de son Objet notre Objet. Cela sanctifie. « Sanctifie-les par la parole ; ta parole est la vérité... Et moi, je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité. »

Avant la vertu pratique qui caractérise la sanctification chrétienne tout au long de la vie du croyant, la « sanctification de l'Esprit » englobe donc la première action efficace du Saint Esprit dans chaque âme qui est née de Dieu. Et elle le fait depuis le tout premier effet réel de l'Esprit de Dieu, par le moyen d'une vie donnée lorsqu'on ouvre plus ou moins son cœur (car il peut souvent être entravé, et il est souvent réduit à l'esclavage [par des règles religieuses]), mais que néanmoins les affections sont tournées vers Dieu. En pareil cas, combien de fois l'âme aspire-t-elle à l'assurance d'être sanctifiée ! Si cette personne pouvait savoir qu'elle *est déjà* sanctifiée, quel soulagement ce serait ! Beaucoup de personnes se trouvant exactement dans cette condition, conscientes de leur indignité, sont profondément abattues. Car elles sont profondément convaincues que, quelle que soit la grâce du Seigneur Jésus, elles ne sont en tout cas pas sanctifiées elles-mêmes. Quel réconfort ce serait pour de telles âmes de savoir que c'est précisément ce qu'elles sont, des âmes *sanctifiées*, dans un sens bien plus absolu que la mesure pratique qui occupe leur esprit. Elles se rejetteraient d'elles-mêmes sur Christ !

4) La sanctification pour l'obéissance de Jésus Christ

a) *Pour l'obéissance*

Mais il y a autre chose. Si Dieu rencontre une âme éprouvée, abattue et incapable de trouver pleinement le réconfort et la paix par la foi en Jésus Christ, même si elle est déjà sanctifiée, il ne lui permet pas de s'installer dans cet état. C'est là que réside l'importance de la parole de Pierre : « Élus selon la préconnaissance de Dieu le Père, en sainteté de l'Esprit, pour l'obéissance et l'aspersion du sang de Jésus Christ ». Et pourquoi l'obéissance d'abord ? Cela représente souvent une difficulté non négligeable, et cela conduit parfois des personnes à une triste perversion de la Parole. Elles reconnaissent qu'en tant que croyants, elles sont appelées à obéir, mais elles ont tendance à penser que si nous ne parvenons pas à obéir, le sang du Christ devient la ressource qui comble toutes les lacunes. – Il n'y a probablement personne dans cette salle qui soit si peu instruit dans la pensée de Dieu, qu'il traite les Écritures avec autant de légèreté, pour ne pas dire d'offense. Non, mes frères, l'apôtre ne voulait pas dire cela. Il voulait dire que lorsque l'Esprit de Dieu sépare ainsi une âme du monde, le premier mouvement de l'âme lorsqu'elle se tourne réellement et sincèrement vers Dieu, loin du péché et de Satan, son grand et premier désir du cœur, c'est désormais d'obéir – et en même temps l'aspersion du sang de Jésus assure la purification de la culpabilité aux yeux de Dieu. Quand Saul de Tarse fut terrassé, il dit « Seigneur, que veux-tu que je fasse ? » [C'est le premier mouvement de l'obéissance.] Je sais que certains diront que c'était plutôt légaliste. Je ne partage pas du tout cette opinion. Je concède qu'il ne connaissait pas encore la pleine liberté de l'Évangile, mais, dans la mesure où il le réalisait, le désir était excellent et béni. C'est le désir instinctif de la nouvelle nature que de faire la volonté de Dieu.

b) *L'obéissance de Jésus Christ*

Mais nous avons bien plus ici. Il nous est dit que la mesure de l'obéissance de l'âme élue, maintenant sanctifiée par l'Esprit, c'est l'obéissance de Jésus. Car son nom, je crois, qualifie à la fois l'obéissance et le sang répandu. Ce n'est pas l'obéissance [légale] d'un Juif, mais tout le contraire. Tel est le sens des mots « Jésus Christ » introduits à la fin.¹⁰

« Élus selon la préconnaissance de Dieu le Père, par le moyen de la sanctification de l'Esprit, pour l'obéissance et l'aspersion du sang de Jésus ». Les mots anglais ont été légèrement modifiés pour en donner toute leur force. L'obéissance était celle de Christ, tout comme le sang était le sien. Et le pre-

¹⁰ La version Darby française précise en note : « *de Jésus Christ se lie à obéissance comme à aspersion du sang.* » (ndt)

mier désir de l'âme éveillée n'est-il pas d'obéir ? Mais Dieu n'accorde désormais de valeur qu'à l'obéissance dont Jésus a fait preuve. Il ne s'agit pas d'obéir à la loi comme le ferait un Juif, dans l'espoir d'obtenir certaines bénédictions, ou par crainte de certaines malédictions. Le Seigneur n'a jamais obéi selon ce principe ; il a toujours obéi, mais avec la conscience d'être Fils, /e Fils de Dieu. Et le chrétien le plus simple devrait obéir avec une conscience similaire, car nous aussi, par la grâce, nous sommes enfants de Dieu. Notre Dieu et Père a implanté en nous, comme premier sentiment de la nouvelle vie, celui de faire sa volonté. C'est ce que vous pouvez voir chez beaucoup de ceux qui sont nés de Dieu, et qui, même s'ils ne sont pas libres, et hélas trop souvent imprégnés d'une doctrine qui nuit à l'âme, se réjouissent néanmoins de faire sa volonté. Leur cœur désire être fidèle et obéissant. Ils ont seulement besoin que la plénitude et la liberté éclatantes de la grâce de Dieu les débarrassent de ces pensées imparfaites et parfois erronées.

C'est donc ce que, selon moi, l'Esprit de Dieu voulait dire ici. La sanctification de l'Esprit est « pour l'obéissance et l'aspersion du sang *de Jésus Christ* ». Cela contraste avec le Juif qui dit avec présomption : « Tout ce que l'Éternel a dit, nous le ferons, et nous écouterons », et qui, en conséquence, se faisait asperger, ainsi que le livre, du sang des offrandes – sang qui le menaçait de mort en cas de désobéissance à la loi – car tel était le rôle du sang avec lequel le livre de l'alliance et le peuple étaient aspergés. Il ne s'agissait pas du tout du sang de l'expiation pour les protéger, mais du sang qui officialisait la loi et leurs propres obligations, et qui leur rappelait la mort qu'ils devaient subir s'ils faillissaient.

Il me semble que l'apôtre Pierre a tout cela à l'esprit. Seulement, le changement est complet pour le chrétien, qui commence non pas avec le livre de la loi, mais avec le Sauveur. Et ce qu'il trouve dans le Sauveur est à la fois une source de vie, par laquelle il désire obéir à Dieu, et aussi une rédemption accomplie, par laquelle il commence avec ses péchés effacés et pardonnés devant Dieu. Ainsi, au lieu d'avoir le sang des victimes pour lui dire qu'il doit mourir s'il faillit, il a le sang du Sauveur pour l'assurer que tout est net parce qu'il est lavé de ses péchés. Et la rédemption est éternelle, tout comme la vie en Christ.

Conclusion

Je crois donc que dans ces quelques passages bibliques, comparés à ce qui nous a été présenté de manière un peu plus détaillée en Jean 17, la nature de la sanctification chrétienne a été clairement montrée. C'est le Seigneur Jésus qui nous a d'abord fait voir son caractère complet et ses moyens. Les épîtres poursuivent dans cette voie, développant l'ordre et la place de la sanctification ou mise à part de l'âme pour Dieu, outre ses autres actions en grâce.

Christ [comme on le voit dans les Évangiles] en a considéré toute la portée, alors que les passages des épîtres que nous avons examinés en abordent pour ainsi dire le commencement dans le cœur. Bien sûr, les deux sont divinement vrais et revêtent chacun une importance capitale. Mais ces aperçus diffèrent considérablement, à moins que je ne me trompe, de la pensée populaire, même parmi les enfants de Dieu. J'ai donc tenu à exposer, dans la mesure où Dieu m'en a donné la capacité, le témoignage des Écritures sur cette vérité des plus importantes.

La sanctification pratique

Il existe d'autres passages bibliques qui font référence à la sanctification *pratique*, dont je dois maintenant parler.

« Poursuivez... la sainteté » (Héb.12:14)

Un texte clair à ce sujet se trouve en Hébreux 12 où l'apôtre dit : « Poursuivez la paix avec tous, et la sainteté [ou la sanctification, si vous préférez], sans laquelle nul ne verra le Seigneur » [v.14]. Il est évident qu'il s'agit ici de *sainteté (ou sanctification) pratique*. Il s'adresse à ceux qu'il considère comme des chrétiens. Il se peut qu'il y ait parmi eux des personnes en danger de retomber dans leurs anciens péchés, comme nous savons que cela s'est produit. Certains avaient déjà été apostats, mais, comme dit l'apôtre : « nous sommes persuadés, en ce qui vous concerne, bien-aimés, de choses meilleures et qui tiennent au salut, quoique nous parlions ainsi » [Héb. 6:9].

Mais il dit ici : « Poursuivez la paix avec tous ». Ils avaient déjà la paix avec Dieu, mais il leur est dit de *poursuivre* la paix avec tous les hommes, et *la sainteté*, « sans laquelle nul ne verra le Seigneur ». Il n'y a rien de vraiment sévère en cela, ni un mot qui puisse causer la moindre difficulté à l'esprit le plus sensible. Car, mes frères, il n'y a certainement aucun chrétien qui affirmerait ou admettrait qu'un homme puisse vivre comme il l'entend et aller malgré tout au ciel. Une personne peut-elle pécher habituellement tout en étant née de Dieu ?

Il est certain que le langage de Jean est encore plus fort lorsqu'il dit que « quiconque est né de Dieu ne pèche pas » [1 Jean 5:8]. Sans doute, comme nous le faisons valoir à juste titre, cela caractérise entièrement le chrétien, concerné de cette manière. Non pas qu'un croyant ne puisse faillir dans un domaine ou un autre – mais aucun homme véritablement né de Dieu ne vit sans exercer sa conscience et sans suivre de saintes voies devant Dieu. Aucun homme ainsi né ne continue à pécher, mais il marche selon sa nouvelle nature. Il existe des différences de mesure et divers degrés de puissance spirituelle, comme nous le savons, mais tous les saints ont un désir uniforme. Et le Seigneur écoute ce désir de l'âme et y répond, venant au-devant d'elle et la soutenant, parfois pour l'affermir dans la vérité, parfois par une discipline sévère, mais d'une manière ou d'une autre, la fortifiant pour qu'elle fasse Son plaisir. Il est donc évident qu'il n'y a pas la moindre raison d'expliquer une telle exhortation, ou aucune excuse pour essayer de faire croire que la « sainteté » signifie ici, [ainsi qu'on l'a vu précédemment,]

ce que nous sommes en Christ. Ce n'est pas du tout ce que cela signifie ici. Ceux qui le pensent ne font que se tromper eux-mêmes.

« *La volonté de Dieu, votre sainteté* » (1 Thess. 4:3)

Dans la première épître aux Thessaloniciens, il est encore clairement question de pratique : « Car c'est ici la volonté de Dieu, votre sainteté... Car Dieu ne nous a pas appelés à l'impureté, mais à la sainteté [ou à la sanctification] » [v.4,7]. Il est clair ici que l'apôtre parle de marcher dans la sainteté chaque jour. Puis il prie à nouveau : « Or le Dieu de paix lui-même vous sanctifie entièrement ; et que votre esprit, et votre âme, et votre corps tout entiers, soient conservés sans reproche en la venue de notre seigneur Jésus Christ » [1 Thess. 5:23]. En un mot, il s'intéresse au travail pratique qui s'opère dans le croyant.

Je mentionne particulièrement ces passages, car nous ne devons jamais, en affirmant un aspect de la vérité, en oublier un autre. Seul ce qui a déjà été dit prouve qu'outre la sainteté pratique dont nous avons parlé précédemment, le Nouveau Testament parle clairement et sans ambiguïté du pouvoir séparateur de l'Esprit de Dieu dans l'âme de chaque homme né de Dieu, et l'appelle, dès ses débuts, la « sanctification de l'Esprit ». Dès le premier mouvement de la vie divine dans l'âme, l'homme est sanctifié, et cela tout au long de sa vie. On peut appeler cela la sanctification absolue ou personnelle, afin de la distinguer de ce qui vient ensuite, c'est-à-dire la sanctification relative, qui dépend de la croissance spirituelle, de la soumission à Dieu, de l'utilisation de moyens tels que la Parole de Dieu, la prière, le jeûne, le jugement de soi-même, la discipline. Toutes ces choses contribuent à la croissance pratique de l'âme dans la sainteté.

Actes 20:32 et 26:18 – traduction erronée

Nous devons aussi noter brièvement des passages tels que Actes 20:32 et 26:18 : « ...de vous donner un héritage avec tous les *sanctifiés* » ; « pour qu'ils reçoivent une part... avec ceux qui sont *sanctifiés* ». Il est impossible d'appliquer ceux-ci au progrès dans la sainteté ; ils s'appliquent au caractère et à la condition de tous les chrétiens.

La structure du mot *ἡγιασμένοι* (*sanctifiés*)¹¹ n'admet aucune autre signification. Peut-on soutenir que ce n'est là que la condition des croyants lorsqu'ils sont arrivés au terme de leur course, sinon du monde tout entier ? –

¹¹ Dans ces deux versets, *ἡγιασμένοι* (*sanctifiés*), du verbe grec *ἁγιάζω* (*sanctifier*), est un participe parfait, voie passive. C'est la condition et le caractère de ceux qui ont été rendus tels (saints) dans le passé ; litt. : [*ceux qui ont été*] *sanctifiés*. (ndt)

Non, Rom. 15:16 et 1 Cor. 1:2 réfutent une telle restriction ; Héb. 10:10¹² le fait de manière encore plus énergique.

- Cela n'est affaibli en rien par la forme du mot *ἀγιαζόμενοι* ([ceux qui sont] sanctifiés), au verset 14 comme au chapitre 2:11.¹³ En effet, le participe présent peut être utilisé ici de manière abstraite, indépendamment de la question de l'action ou du temps.
- Par contre, le temps parfait, lui, ne pourrait pas être utilisé comme il l'est en Héb.10:10 [et en Actes 20:32, 26:18, Rom. 15:16 et 1 Cor. 1:2] si l'on voulait que nous sommes en train de nous sanctifier et que ce processus est encore imparfait.

Si le présent peut exprimer soit le *temps présent* réel, soit le caractère abstrait ou l'objet d'une opération *en cours*, alors que le parfait, lui, donne obligatoirement le résultat permanent d'une action *terminée*. Le parfait affirme donc que nous avons été et sommes sanctifiés par l'offrande du corps de Jésus Christ *une fois pour toutes* [Héb. 10:10b].¹⁴

Il ne s'agit pas [dans les deux passages initialement cités] du conseil de Dieu à notre égard, mais de *l'effet permanent et actuel de l'œuvre accomplie par Christ*. Par conséquent, mettre l'accent sur *ἀγιαζόμενοι* [temps présent] comme s'il devait nécessairement indiquer un processus en cours, est arbitraire, car le participe présent ne transmet pas toujours cette force. Cette manière de voir est même contredite par *ῥηγιασμένοι* qui détermine le temps de l'action (passée) et qui donc exclut ce qui est [en cours et] imparfait. Il ne s'agit pas d'une "potentialité", mais d'un fait présent et d'un caractère permanent acquis par les chrétiens en vertu du sacrifice accompli et accepté de Christ.

Par conséquent, traduire en Hébreux 10:14 *τοὺς ἀγιαζομένους* [présent] par « ceux qui sont en train d'être sanctifiés » revient, sous l'apparence d'une précision littérale, à prouver que nous n'avons jamais discerné le véri-

¹² Ces trois derniers passages utilisent le même mot grec, et dans le même temps verbal, le *parfait*. (ndt)

¹³ Héb. 2:11 et 10:14 : *ἀγιαζομένους*, du verbe grec *ἀγιάζω* (*sanctifier*), au participe *présent*, voie passive ; litt. : [ceux qui sont] sanctifiés. (ndt)

¹⁴ Les temps verbaux, en grec, transmettent des nuances de sens particulières :

- *l'aoriste* se concentre sur l'action en elle-même, pure et simple, accomplie ou en cours, sans notion de durée ou de permanence (voir trois paragraphes plus bas) ;
- *le présent* indique classiquement une action actuelle, nécessairement en cours, mais *ponctuelle* ; mais, de manière très forte, il peut aussi indiquer une action terminée produisant un résultat ou état absolu, définitif et permanent ;
- *le parfait* indique le résultat d'une action accomplie dans le temps à un moment donné, – en quelque sorte une "photo" instantanée dans le temps. (ndt)

table esprit du passage et que nous ne comprenons pas la doctrine de l'apôtre sur ce grand sujet. Et dans la même clause, le terme *τετελείωκεν* (*il a rendu parfaits*) est inconciliable avec cet effort pour se débarrasser ici de la sanctification en tant que condition permanente en niant la force abstraite du participe présent tel qu'il est utilisé dans ce cas.

Il est intéressant d'observer que, dans le même chapitre (verset 29), l'Esprit emploie l'aoriste *ἡγιασθη*¹⁵ (*il avait été sanctifié*) pour décrire celui qui avait autrefois été un baptisé professant Christ crucifié, mais qui s'était ensuite révélé être un apostat. Ce temps (aoriste) indique simplement le fait historiquement, alors que le parfait, qui ajoute l'idée d'un résultat existant, ne pouvait pas être utilisé à proprement parler pour quelqu'un qui avait rejeté Christ et avait considéré « le sang de l'alliance » comme une chose profane.

Il n'est pas vrai [de dire que ce réprouvé] ait tellement progressé dans la vie spirituelle que ce sang ait été appliqué par la foi, ou que ses effets sanctificateurs ou purificateurs aient été visibles dans sa vie. Un tel discours est purement imaginaire, sans fondement scripturaire, et il néglige aussi le sens évident de ce qui est dit. Le passage ne dit rien de la vie spirituelle, ni de l'application du sang par la foi, ni des effets purificateurs visibles ou invisibles. Il parle uniquement du fait de pécher volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité. Même à supposer que l'œuvre divine dans la conscience soit exacte et complète, cela n'implique en aucun cas une œuvre telle que la personne soit née de nouveau et convertie à Dieu. Ce verset 29 implique une connaissance claire, complète et certaine, comme en possèdent beaucoup d'hommes non convertis, mais qui néanmoins retiennent la vérité dans l'injustice.¹⁶

La déclaration en Hébreux 9:14 est très différente. Là, il est dit que le sang de Christ *purifie* la conscience des œuvres mortes pour servir (c'est-à-dire religieusement) le Dieu vivant.¹⁷ Si le langage [c'est-à-dire le temps aoriste] utilisé pour parler du renégat en 10:29 avait été employé dans tout le chapitre 10, il y aurait eu un fondement scripturaire à l'idée de certains. Mais en l'état actuel des choses, ce qui d'une part est réellement dit ici, et d'autre part ce qui est dit en 9:14, constitue un double témoignage des plus distincts à l'encontre de cette idée.

¹⁵ Verbe *ἡγιάζω* (*sanctifier*), à l'aoriste, voie passive. Voir la note précédente. (ndt)

¹⁶ Voir le verset 26. C'est aussi ce qu'enseigne Hébreux 6:1-8. (ndt)

¹⁷ Ici, c'est le verbe *καθαρῶ* (*purifier*) qui est employé. (ndt)

Hébreux 13:12¹⁸ semble trop général pour trancher la question qui nous occupe dans un sens ou dans l'autre. Mais là où le langage est strict, il y a suffisamment d'éclaircissements pour en saisir le sens avec certitude.

Conclusion

Ce sont donc là les deux sens principaux dans lesquels le terme « sanctification » est utilisé pour les croyants. – Je ne traite pas ici de la mise à part du Fils par le Père (Jean 10:36), ni de la prière pour que le nom du Père soit sanctifié (Matt. 11:9 ; Luc 11:2), ni de la relation du mariage [d'un incroyant] avec un croyant (1 Cor. 7:14), ni de la nourriture prise simplement comme quelque chose de naturel, mais mise à part pour l'usage pieux des fidèles.

Le premier sens est celui que les apôtres Paul et Pierre ont établi et où, comme nous l'avons observé, la sanctification est expressément présentée comme précédant la justification. Appliquer cela à la pratique détruirait toute la vérité : il ne peut y avoir de véritable sainteté chrétienne du cœur et des voies avant que l'âme ne soit justifiée. La doctrine tridentine¹⁹ ignore complètement les Écritures, qui disent : « À celui qui ne fait pas des œuvres, mais qui croit en celui qui justifie l'impie, sa foi lui est comptée à justice » [Rom. 4:5].

Puisque les deux [apôtres] introduisent avec insistance la sanctification avant la justification, il est évident que la « sanctification de l'Esprit » à laquelle il a été fait mention a un autre sens que le sens pratique. Elle signifie, dans son principe, la mise à part pour Dieu, laquelle est vraie pour le croyant du début à la fin [de sa vie]. C'est ainsi qu'elle est utilisée en 2 Thessaloniens 2:13, 14 : « Mais nous, nous devons toujours rendre grâces à Dieu pour vous, frères aimés du Seigneur, de ce que Dieu vous a choisis dès le commencement pour le salut, *dans la sainteté³ de l'Esprit et la foi de la vérité*, à quoi il vous a appelés par notre évangile, pour que vous obteniez la gloire de notre seigneur Jésus Christ ». La « sanctification de l'Esprit » accompagne ici manifestement la « foi en la vérité », et cela « dès le commencement ». Il ne s'agit pas du tout d'une croissance dans la sainteté après la conversion. – Pourtant, la croissance vient assurément lorsque l'âme, trouvant le repos dans l'œuvre du Christ, s'identifie par l'action de l'Esprit de manière pratique

¹⁸ C'est encore le verbe *ἁγιάζω* (*sanctifier*) qui est utilisé dans ce verset. (ndt)

¹⁹ La doctrine du concile dit "de Trente", ou concile "tridentin" (1545 à 1563) maintient, face à la réforme protestante, la nécessité de la participation du croyant à son propre salut. – Elle maintient aussi que la foi se fonde sur la Bible mais aussi sur la tradition. Elle conserve également les sept sacrements et affirme la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie. (ndt)

à Christ comme un objet devant le cœur. « Car ainsi que vous avez livré vos membres comme esclaves à l'impureté et à l'iniquité pour l'iniquité, ainsi livrez maintenant vos membres comme esclaves à la justice pour la sainteté³ » [Rom. 6:19]. « Mais maintenant, ayant été affranchis du péché et asservis à Dieu, vous avez votre fruit dans la sainteté³ et pour fin la vie éternelle » [v.22].

Voilà comment le chrétien entre dans la compréhension de ce que le Seigneur Jésus a si pleinement exposé. Comme nous l'avons vu, la sanctification chrétienne et ses moyens spécifiques sont vus ici indépendamment [d'un processus progressif dans le] temps. Son objectif est plus profond, montrant que nous sommes mis à part pour le Père selon ce qui a été révélé dans sa Parole et dans le Fils, en haut. « Or nous tous, contemplant à face découverte la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, de gloire en gloire, comme par le Seigneur en Esprit » [2 Cor. 3:18].

Que le Seigneur fasse que ce sujet, riche et sérieux, soit mieux apprécié – sujet si facilement obscurci au détriment des enfants de Dieu, si facilement oublié au détriment de ceux qui commencent leur carrière (les privant du réconfort de savoir qu'ils sont sanctifiés), mais aussi de ceux qui sont peut-être les plus anciens dans la voie ! Puissent-ils être continuellement stimulés, sachant que s'ils sont ainsi sanctifiés, ils sont appelés à marcher selon une mesure qui n'est pas moindre que celle de Christ révélé par la Parole du Père ! Puissent-ils tirer profit des éléments de cette vérité, mais aussi de toute la révélation de Dieu ! Qu'elle agisse par la puissance de l'Esprit de Dieu dans des affections renouvelées, toujours jugées, toujours approfondies par ces communications divines, concentrées sur la Personne du Seigneur Jésus ! Qu'il nous donne ainsi de montrer de plus en plus [dans nos vies] combien il est précieux d'avoir été mis à part par la Parole du Père, et que le Fils aussi se soit mis à part pour nous, afin que nous puissions être conformes à un tel modèle ! Amen.

Annexe : Fausse interprétation de 1 Pierre 1:2

« Élus selon la préconnaissance de Dieu le Père, en sainteté de l'Esprit, pour l'obéissance et l'aspersion du sang de Jésus Christ. »

Il peut être utile aux âmes de donner quelques preuves provenant, non de personnes aux opinions extrêmes, mais des plus intelligentes parmi les réformateurs, concernant leur laxisme sur ce sujet et leur divergence par rapport à la vérité scripturaire. Il est inutile de parler des catholiques romains, car ils sont trop abêtis par la tradition pour qu'on puisse espérer trouver chez eux une soumission réelle et intelligente à l'enseignement des apôtres.

On peut voir, dans l'extrait suivant de la version et des annotations de Bèze, l'exemple le plus clair que l'on puisse imaginer sur la manière dont l'erreur populaire fonctionne. Je cite la dernière édition (1598) de son vivant, où ses pensées sont présentées de la manière la plus complète et la plus précise. Voici sa version du passage : « Electis ex precognitione Dei Patris ad sanctificationem Spiritus, per obedientiam et aspersionem sanguinis Jesu Christi. »²⁰ Le commentaire à son sujet suffira : « Ita complexus fuerit Petrus omnes proprias salutis nostre causas qua a Deo manant, nempe efficientem summam causam, Dei Patris preescitiam, id est decretum seternum : Formalem, vocationem efficacem, quam electionis nomine intelligit : (nam ut alibi diximus, tum demum re ipsa eligimur quum Deus eternum suam decretum in nobis per vocationem exequitur) Finem, sanctificationem electorum : Materiam ipsam, Christi justitiam, cujus imputatione justi coronamur. »²¹

Tout d'abord, sa version est aussi infidèle que l'on puisse l'imaginer. Non seulement il s'écarte de la force incontournable des paroles de l'apôtre sur deux points très importants, mais il inverse les prépositions employées, si bien qu'il altère entièrement la pensée révélée de l'Esprit.

Il est vrai que dans l'une de ces erreurs, la Vulgate avait ouvert la voie, car il est impossible de rendre correctement *ἐν ἁγιασμῷ* (*en sainteté*) par « ad

²⁰ « Choisis par la prescience de Dieu le Père pour la sanctification par l'Esprit, par l'obéissance et l'aspersion du sang de Jésus-Christ. » (ndt – traduction latine sans totale garantie)

²¹ « Ainsi, Pierre englobe toutes les causes propres à notre salut, qui découlent de Dieu, et en particulier la cause suprême efficiente, la prescience de Dieu le Père, c'est-à-dire le décret éternel : – un appel formel et efficace, qu'il comprend sous le nom d'élection (car, comme nous l'avons dit ailleurs, nous sommes définitivement élus en réalité lorsque Dieu exécute en nous son décret éternel par le moyen de l'appel) ; – puis à la fin, la sanctification des élus, c'est-à-dire la substance même, la justice du Christ, par l'imputation duquel nous sommes couronnés justes. » (ndt – traduction latine sans totale garantie)

sanctificationem » (pour la sanctification). Bèze aurait dû être alerté par une telle erreur, d'autant plus qu'Érasme avait dès le début correctement traduit par « per sanctificationem » (par le moyen de la sanctification), car personne ne pouvait justifier de prendre *ἐν* et *εἰς* comme signifiant tous deux « en » avec l'accusatif.²²

Mais Bèze a tout d'abord laissé son système doctrinal complètement fausser son esprit, au point de commettre une erreur encore plus grave en traduisant *εἰς* par « per », traduction qui non seulement dénature le sens, mais qui n'a pas la moindre justification dans l'idiome grec, dans aucune œuvre d'aucun auteur, depuis Homère jusqu'à la chute de Constantinople.

Ensuite, cette perversion audacieuse et excessive a été le fondement de son commentaire. Celui-ci, totalement infondé, n'appelle aucune remarque autre que celle-ci : il s'agit tout simplement de la notion courante sur le sujet. Car malgré la Bible anglaise qui est ici dans l'ensemble correcte, les gens continuent à imaginer que le Seigneur veut dire que le chrétien est élu selon la préconnaissance de Dieu le Père *pour (!)* la sanctification de l'Esprit *par (!)* l'obéissance du Christ et l'aspersion de son sang.

Son maître, J. Calvin, avait beaucoup plus raison, bien qu'il s'exprime de manière hypothétique. « S'il existe des parties ou des effets de la sanctification, alors la sanctification doit être comprise ici d'une manière quelque peu différente de celle utilisée par Paul, c'est-à-dire de manière plus générale. Dieu nous sanctifie alors par un appel effectif ; et cela se produit lorsque nous sommes renouvelés dans l'obéissance à sa justice, lorsque nous sommes aspergés du sang du Christ et ainsi purifiés de nos péchés. » Même lui aussi se trompe en pensant que Paul n'utilise pas la sanctification de manière plus générale, comme je l'ai montré en 1 Corinthiens 6:11. Toutefois il reste clair que le chef genevois avait une conception de la sanctification différente de celle qui est habituellement admise. 2 Thessaloniens 2:13 me semble être un autre témoignage clair de la manière selon laquelle Calvin limite cet usage général fait par Pierre. Car là, l'apôtre Paul parle de Dieu qui a choisi les saints de Thessalonique dès le commencement pour le salut « dans la sainteté de l'Esprit²³ et la foi de la vérité ». C'est en vertu de la mise à part par l'Esprit et en vertu de leur foi en la vérité de l'évangile que Dieu les a ainsi choisis pour le salut. L'analogie avec la déclaration de Pierre

²² Le texte grec donne en effet *ἐν ἁγιασμῷ πνεύματος* (en sainteté de l'Esprit). Il n'emploie pas la préposition *εἰς* mais *ἐν*, et de plus, *ἐν* est suivie d'un datif et non pas d'un accusatif. – Par ailleurs, le texte donne *εἰς ὑπακοήν* (pour l'obéissance) et non pas *ἐν ὑπακοήν* (par le moyen de l'obéissance). Les deux prépositions, *ἐν* et *εἰς*, ont donc été inversées par Bèze dans sa traduction latine. (ndt)

²³ C'est ici encore la même expression : *ἐν ἁγιασμῷ πνεύματος* (en sainteté de l'Esprit). (ndt)

est d'autant plus frappante lorsqu'on tient compte de la différence dans la présentation de la pensée divine aux chrétiens juifs et aux païens.

De plus, l'excellent archevêque Leighton,²⁴ dans son célèbre *Commentary upon the First Epistle of Peter* (*Commentaire sur la Première Épître de Pierre*), est perplexe face à cette obéissance. Il rejette l'application que Bèze fait de l'obéissance active de Christ (bien qu'il l'ait considérée comme son obéissance jusqu'à la mort de la croix). Il pense plutôt qu'elle est contenue (et doit même être essentiellement interprétée comme étant) dans cette obéissance que l'apôtre, en Romains 1, appelle *l'obéissance de la foi*, par laquelle la doctrine de Christ est reçue, et donc Christ lui-même. Quand il ajoute que « *l'obéissance* laisse ici entendre la sanctification », il me semble qu'il se trompe en ne s'en tenant pas au sens plus général de la sanctification. L'apôtre traite assurément l'obéissance à sa place, comme *découlant de la mise à part pour Dieu* ou c'est-à-dire de la sanctification qui la précède. Mais au-delà, je pense qu'il se trompe sur la nature de l'obéissance en l'interprétant comme étant l'obéissance de la foi lorsqu'une âme reçoit l'évangile. À mon avis, cette expression signifie que nous sommes mis à part *pour* obéir, comme Christ l'a fait, dans la conscience d'être des fils et avec l'assurance d'être purifiés par le sang. Un peu plus loin, il est beaucoup plus correct en disant (*Works*, vol. i, pp. 15, 16, édition de Jerment) que « la *sanctification* au sens strict, distincte de la *justification*, signifie la sainteté inhérente au chrétien, ou son inclination et sa capacité à obéir, telles que mentionnées dans ce verset ; mais elle est ici plus large, elle s'étend à toute l'œuvre de renouveau [dans l'âme], et elle consiste à séparer les hommes pour Dieu par son Saint Esprit, qui les attire à lui ; elle comprend donc la justification (comme ici) et le premier travail de la foi, par lequel l'âme est justifiée en comprenant et en appliquant la justice de Jésus Christ ».

W. Kelly

²⁴ Robert Leighton (1611-1684) était un érudit écossais, archevêque de Glasgow et recteur de l'université d'Édimbourg, réputé pour sa piété, son humilité et sa douceur. (ndt)